

Communication relative à la gestion locative.

29/03/2016

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Chers collègues, le droit à un logement décent et plus largement l'accès à un cadre de vie agréable pacifié sont des droits humains essentiels, condition d'une vie digne et épanouie. C'est pourquoi l'amélioration de la qualité de services rendus aux locataires du parc social est une priorité de cette mandature, au même titre que je fixe les ambitieux objectifs quantitatifs en matière de production de logements sociaux à Paris.

Je veux d'ailleurs sur ces deux aspects, et la politique d'augmentation de l'offre de logement, et la politique de qualité en ce qui concerne le parc de logement social, remercier très chaleureusement mon adjoint Ian BROSSAT, en charge de ces questions, et toutes les équipes à la fois de l'administration et de nos cabinets, qui se mobilisent sur ces sujets, priorité de notre mandature.

Nous avons déjà mis en place un grand nombre de mesures concrètes depuis le début de la mandature et revu nos modalités de travail avec les bailleurs sociaux afin d'assurer une harmonisation par le haut des pratiques. Ian BROSSAT aura l'occasion d'y revenir dans le débat qui portera sur l'avis citoyen et qui nous sera lu dans un instant, ainsi que sur la communication de l'Exécutif.

Mais si l'Exécutif que je dirige a bien entendu un programme, des propositions, il me semble aussi nécessaire de donner la parole aux citoyens eux-mêmes. C'est en partant de leur préoccupation et de leurs idées, de la connaissance qu'ils ont de leur environnement quotidien, que nous pouvons améliorer en permanence notre stratégie pour qu'elles répondent toujours plus à leur besoin.

Vous le savez, j'ai placé la participation citoyenne au cœur de mon mandat. La démocratie est une langue vivante et même la première langue vivante des Parisiens. Elle doit donc être parlée et pratiquée par tous. La vie de la cité est l'affaire de tous et c'est avec les citoyens et non seulement pour eux que nous devons agir et trouver les solutions concrètes et innovantes.

Depuis le début de la mandature, nous avons donc mis en place un grand nombre d'outils de démocratie participative ainsi que le budget participatif ou encore ce que nous avons adopté ce matin sur la co-construction de l'espace public. En particulier, les conférences citoyennes sont un formidable outil au service du débat démocratique. En permettant à un jury citoyen de s'emparer d'un sujet et de se prononcer en toute connaissance des enjeux, nous pouvons introduire du débat, y compris sur les sujets les plus complexes.

Nous avons déjà procédé ainsi sur des sujets importants, tels que la pollution de l'air et, souvenez-vous, la conférence des citoyens qui a formulé des propositions sur ce sujet est venue ensuite s'exprimer devant cette Assemblée, et nous avons voté ici même en Conseil de Paris les mesures qui sont aujourd'hui notre feuille de route en matière de lutte contre la pollution de l'air.

J'ai voulu la mise en place d'une conférence citoyenne sur la qualité de vie dans le parc social, permettant à la fois d'élargir le cercle des décideurs habituels en matière de logement social aux locataires et d'offrir à tous les citoyens une compréhension plus profonde des enjeux.

Consulter les citoyens non spécialistes du logement social mais par définition en prise avec leur quotidien, donc experts des questions de logement social, n'est pas incompatible avec le dialogue que nous entretenons aussi avec les associations représentant les locataires. C'est une démarche complémentaire qui enrichit l'action publique. L'avis citoyen a été rédigé à l'issue d'une intense journée de travail le 5 février dernier, qui a suivi plusieurs week-ends de formation et de soirées de débat.

Le contenu de cet avis qui sera lu dans un instant par les représentants du jury est décisif à mes yeux. Il va fortement influencer sur la commande qui sera formulée aux bailleurs sociaux en matière de qualité de vie. J'attends des sociétés d'économie mixte, dans lesquelles la Ville est l'actionnaire majoritaire, que cet avis soit mis en œuvre. Je m'en assurerai à travers mon adjoint au logement mais aussi à travers les élus siégeant dans les conseils d'administration de ces sociétés ayant pour vocation le logement social. J'ai en effet demandé à chacun des bailleurs de s'engager sur une feuille de route globale par l'adoption de chartes d'objectifs et de moyens qui seront soumises aux conseils d'administration.

J'ai tenu à ce que la conférence citoyenne s'exprime avant que ne soit finalisées ces chartes d'objectifs et de moyens afin que toutes les conséquences de l'avis citoyen soient tirées dans l'élaboration de la stratégie des bailleurs sociaux.

Parmi les indicateurs chiffrés qui feront l'objet d'un suivi particulier, figurent notamment des indicateurs de satisfaction des locataires mais aussi toute sorte d'indicateurs mesurant des éléments précis qui font la vie quotidienne. J'ai une forte exigence de résultats sur ces points.

Chers collègues, la Ville de Paris, en s'appuyant sur le vécu des habitants, transforme son mode d'action pour améliorer les conditions de vie. C'est un mouvement de fond que j'ai souhaité impulser partout, y compris dans le parc social. C'est en améliorant leurs conditions de vie que nous donnerons aux habitants envie de vivre et de faire vivre encore davantage leurs quartiers.

La mixité sociale qui fait la force et l'identité de notre Ville est un autre objectif majeur. Je salue la détermination sans faille avec laquelle Ian BROSSAT et ses équipes mènent leur mission au service des Parisiens. Dans un contexte de crise, la problématique du logement est plus que jamais au cœur de la ville inclusive, solidaire et bienveillante que nous voulons bâtir ensemble. D'ailleurs, en dehors de cet objectif, je ne vois pas ce que pourrait être la Ville. Elle ne peut pas être non solidaire et ne pas travailler sur le vivre-ensemble.

Je vous remercie.